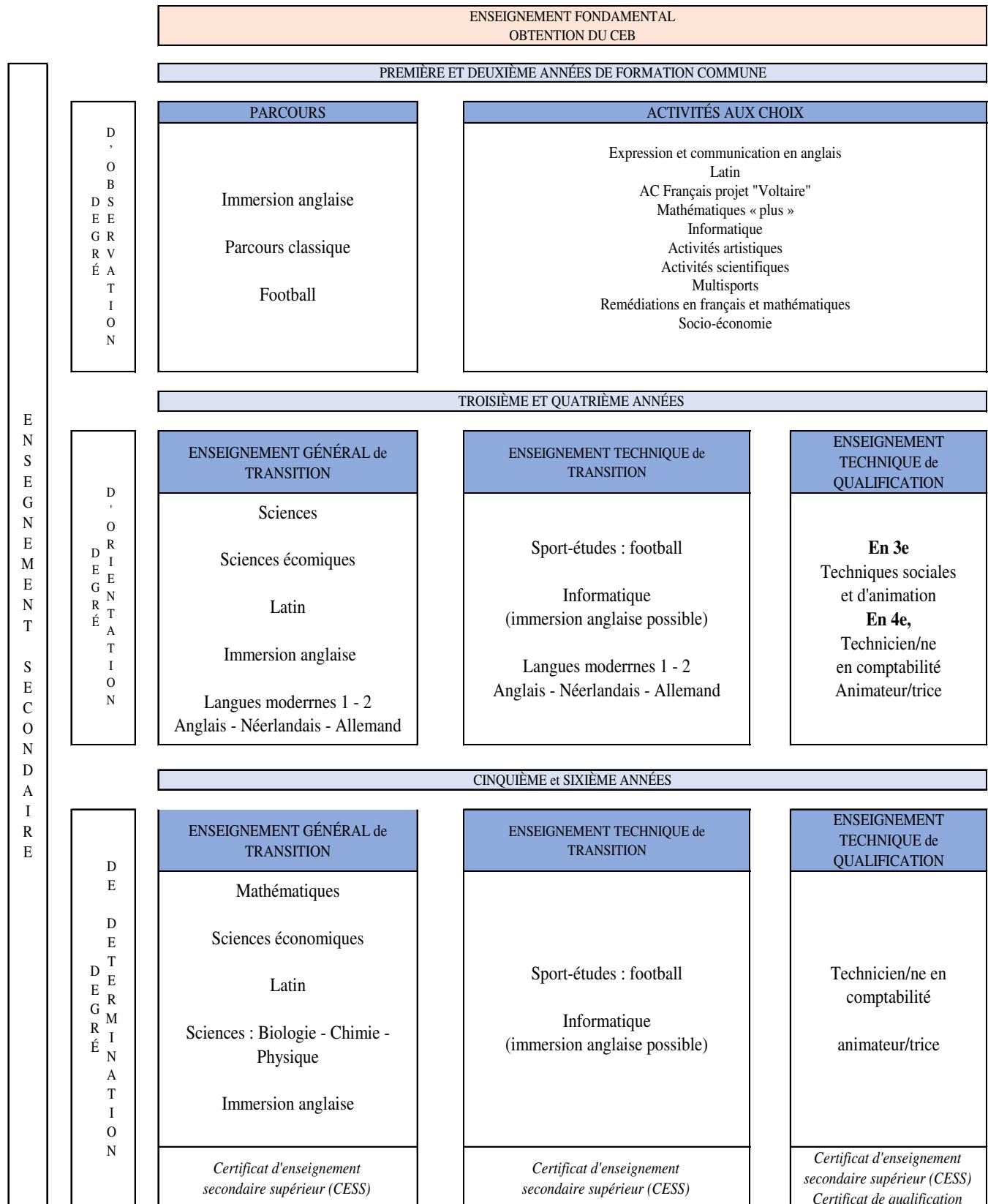




Structure générale de l'enseignement secondaire organisé à Saint-Michel





ENSEIGNEMENT DE TRANSITION

Grille horaire des 3^e et 4^e années

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA GRILLE HORAIRE DES 3^e et 4^e ANNÉES

1. COURS DE FORMATION COMMUNE obligatoires pour tous les élèves

Religion	2 h
Education physique (sauf Sport - études)	2 h
Géographie	2 h
Histoire	2 h
Langue maternelle	5 h
Langue moderne I (néerlandais, allemand ou anglais)	4 h
Mathématiques	5 h

2. COURS DE FORMATION COMMUNE

dont le NIVEAU est laissé au choix des élèves

Sciences	3 h ou 5 h
----------	------------

3. FORMATION AU CHOIX : les élèves choisissent une ou plusieurs options

OBS	Sciences Economiques	4 h
OBS	Latin	4 h
OBS	Langue moderne II (néerlandais ou allemand)	4 h
OBG	Sport - études football	8 h
OBG	Informatique	8 h

4. OPTIONS OU ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES :

les élèves choisissent une option pour compléter leur horaire

Education plastique	2 h
Activités sportives	2 h
Informatique	2 h
Conversation anglaise (uniquement pour les élèves en immersion et obligatoire pour eux)	2 h

REMARQUE : Quel HORAIRES HEBDOMADAIRE peut suivre un élève ?

- Dans l'enseignement général, l'horaire hebdomadaire d'un élève ne peut pas dépasser 32 heures de cours sauf pour ceux qui suivent deux cours de langue moderne à 4h. Dans ce cas, l'horaire hebdomadaire peut atteindre 34 heures.
- Dans l'enseignement technique de transition, l'horaire hebdomadaire d'un élève ne peut pas dépasser 34 heures de cours sauf pour ceux qui suivent deux cours de langue moderne à 4h. Dans ce cas, l'horaire hebdomadaire peut atteindre 36 heures.
- Si l'élève suit des cours de rattrapage, son horaire peut temporairement atteindre 34 h.



ENSEIGNEMENT DE TRANSITION

Tableau des menus d'options proposés

1. FORMATION COMMUNE : cours obligatoires pour tous les élèves

	GT	TT Foot	TT Info
Religion.....	2	2	2
Education Physique.....	2	0	2
Géographie.....	2	2	2
Histoire.....	2	2	2
Langue maternelle.....	5	5	5
Langue moderne I.....	4	4	4
Mathématiques.....	5	5	5
Total	22	20	22

2. FORMATION OPTIONNELLE : choisir un menu d'options parmi les 8 proposés

Menus	Général						Technique		
	A	B	C	D	E	F	G	H	I
Formation commune	22	22	22	22	22	22	20	20	22
Formation commune de niveau optionnel - Sciences	3	3	5	5	3	3	3	3	3
Formation au choix									
Langue moderne II	4		4		4		4		
Sciences économiques	4	4							
Latin							4		
Sport - études football							8	8	
Informatique									8
Total intermédiaire →	33	29	31	27	29	33	35	31	33
Menu à compléter par une activité à 2h :									
obligatoire pour les menus B, D, E - facultative pour le menu C	↓	↓	↓	↓	↓	↓			
Activités complémentaires à 2h									
Informatique									
Activités sportives									
Education plastique									
Total à atteindre →	33	31	31 33	29	31	33	35	31	33

Remarques :

1. Les élèves de l'option Sports - études ne suivent pas le cours d'éducation physique 2h.
2. La première langue moderne est celle qui a été suivie à partir de la première année du secondaire.
3. La deuxième langue moderne est un cours qui commence en troisième. L'élève n'oubliera pas de préciser sur la feuille de choix quelle langue il choisit parmi les deux proposées (néerlandais ou allemand).
4. ! Le choix des menus B, D, H et I, sans langue moderne II, bloque l'accès à cette deuxième langue jusqu'à la fin de la 6^e année.



ENSEIGNEMENT DE TRANSITION

Contenu et objectifs des options de base

SPORT - ÉTUDES (football) 8h/semaine (option de base groupée)



La finalité de cette option est d'aider les élèves motivés pour la pratique sportive intensive à poursuivre une scolarité dans de bonnes conditions. En intégrant un temps important de pratique sportive dans le cadre de l'école, cette option offre la possibilité aux élèves de valoriser leurs talents physiques et d'établir des liens entre une activité de prédilection, le football, et les cours de formation commune. Il ne s'agit donc pas de former des athlètes de haut niveau mais bien d'offrir aux jeunes une scolarité classique, avec des possibilités de mouvements et d'engagement physique.

Les apprentissages proposés s'orientent vers deux domaines principaux : d'une part, la connaissance approfondie de la logique interne du football, la maîtrise des techniques et le travail de préparation physique spécifiques à ce sport ; d'autre part, des savoirs et des références théoriques nécessaires à une prise en charge progressive et autonome par l'élève de son activité physique. La pratique du football sera privilégiée (6 heures - trajets compris), la formation théorique (en relation étroite avec la pratique) occupant le reste du temps (2 heures).

La formation pratique abordera les quatre axes du programme d'éducation physique, à savoir éducation à la santé, éducation à la sécurité, éducation à l'expression et éducation sportive.

La formation théorique développera des compétences dans les domaines de l'anatomie et de la physiologie, de l'analyse du mouvement, de l'hygiène, de la méthodologie (entraînement, filières énergétiques...) et de la connaissance du sport pratiqué (règlement, arbitrage, dispositifs tactiques...).



Options organisées à Saint-Michel après le 2^e degré

Après le deuxième degré, votre enfant trouvera à SAINT-MICHEL

- ⇒ un troisième degré d'**enseignement général de transition**
- ⇒ un troisième degré d'**enseignement technique de transition**
- ⇒ un troisième degré d'**enseignement technique de qualification**

Les options suivantes sont proposées au choix des élèves :

GÉNÉRAL DE TRANSITION		TECHNIQUE DE TRANSITION
LANGUES MODERNES		
1 ^{re} et 2 ^e langues	à 4h/semaine	INFORMATIQUE à 8h/semaine
SCIENCES de BASE		SPORT - ÉTUDES FOOTBALL à 8h/semaine
SCIENCES GÉNÉRALES		
CHIMIE	à 2h/semaine	
BIOLOGIE	à 2h/semaine	
PHYSIQUE	à 3h/semaine	
SCIENCES ÉCONOMIQUES		
SCIENCES ÉCONOMIQUES	à 4h/semaine	TECHNICIEN(NE) EN COMPTABILITÉ
MATHÉMATIQUES		ANIMATEUR / ANIMATRICE
à 2, 4, 6 ou 8h/semaine		



L’Institut Saint-Michel,
une école où il fait bon vivre.

L’Institut Saint-Michel,
une école ouverte sur le monde.

A l’**Institut Saint-Michel**,
travailler heureux, c’est contagieux.

Institut Saint-Michel
Enseignement secondaire
rue du Collège 126
4800 Verviers

📞 087/39.46.50

Site Internet : www.saintmichelverviers.be

